

AFFAIRE N° 7 - Prélèvement sur les fonds libres de crédits pour dotation de différents postes du budget.

Le Maire donne lecture du rapport :

" Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de prélever sur les fonds libres, pour les chapitres :

"	- 607 fournitures scolaires .....	600.000. frs.
"	- 608 fournitures de bureau.....	300.000. "
"	- 6090 fournitures diverses .....	3.000.000. "
"	- 633 acquisition de petit matériel.....	3.000.000. "
		<hr/>
"	soit au total.....	6.900.000. frs.

" Ces opérations seront régularisées au prochain budget  
" supplémentaires ./.

Le Maire signale que la Commune a déjà reçu des panneaux de signalisation qui sont conformes à la réglementation de la circulation et qui sont très "fluorescents".

Le rapport dont il vient de donner lecture est adopté à l'unanimité.

X